

LYCEE J.-B. COROT de DOUAI

MOTION CONTRE LA PREPARATION DE RENTREE 2012

**En cinq ans, le lycée a perdu 28% de ses élèves mais 37% de ses moyens.
Les comptes n'y sont pas. Quel avenir pour le Lycée Corot ?**

Une nouvelle fois, et en particulier dans l'Académie de Lille, nous subissons de plein fouet les conséquences des politiques qui sont actuellement menées vis-à-vis de la fonction publique (RGPP) avec un budget pour l'Education Nationale insuffisant alors que le besoin d'éducation et d'instruction ne s'est jamais tant faire sentir,

Les différentes réformes et décisions administratives, sous prétexte de rationalisation, qui n'est de fait que comptable, diminuent le nombre d'heures disciplinaires et conduisent à des regroupements de niveaux ou d'épreuves, notamment en langues, particulièrement dommageables pour les élèves comme pour les professeurs.

Au Lycée Corot de Douai, pour une perte estimée à 47 élèves (de 968 à 921), **nous devrions perdre au moins 1 seconde, 1 terminale littéraire, plusieurs divisions de STG du fait de la réforme. Cela signifie des classes encore plus chargées (en moyenne 32,2 élèves en seconde). Nous sommes également inquiets pour les options, notamment l'audiovisuel, qui s'enseignent maintenant essentiellement sur heures supplémentaires.**

Ce sont 148 heures-postes qui sont supprimées (baisse de 11%) ! Cette mesure se traduirait, d'après les informations données par Madame le Proviseur en Commission Permanente, par **la suppression de 8 postes** (9% des professeurs titulaires) et **l'imposition de 9 Compléments de service** (plus d'un professeur sur 10 !).

Sur le plan humain ces suppressions totales ou partielles imposées à des collègues sont particulièrement difficiles à accepter. Deux exemples : un collègue de science physique, après 11 années au lycée Corot, ne sait pas où il sera nommé. Une enseignante de lettres qui a été nommée l'année dernière au Lycée verrait déjà son poste supprimé, par le seul calcul *a minima* des besoins, alors qu'on imagine mal le lycée se priver de professeurs de lettres en Accompagnement personnalisé ou en TPE. Et que dire des collègues qui, devant partager leur temps entre plusieurs établissements, vont subir des conditions de vie et travail dégradées et qui sont inquiets pour leur avenir, à plus ou moins long terme. Nous dénonçons d'une part une gestion à l'année de titulaires qui ont parfois une longue ancienneté et d'autre part la précarisation croissante des personnels de l'E.N.

C'est d'autant plus inadmissible que nombre d'heures supplémentaires (**154 HSA, l'équivalent de plus de 8 postes de titulaires**) sont encore imposées. C'est donc sur heures supplémentaires que nombre d'enseignements dispensés au lycée seront assurés de plus ou moins bonne grâce par les professeurs.

Nous sommes particulièrement inquiets de voir les moyens donnés au lycée Corot se rétrécir comme peau de chagrin : **la dotation est passée de 1916 Heures postes en 2007 à 1213 HP en 2012, soit une perte de l'équivalent de 39 postes !!**

Les conditions de travail vont être plus difficiles pour les professeurs, mais surtout les conditions pour réussir sont de moins en moins réunies pour nos élèves

C'est pourquoi les représentants élus du Lycée Corot de Douai ont décidé, comme dans de nombreux autres établissements, de **ne pas siéger lors du Conseil d'Administration de préparation de rentrée** qui devait se tenir le 6 février 2012 et lors du CA convoqué sans quorum de **voter contre** la préparation de rentrée et notamment la répartition de la dotation par le Chef d'établissement **pour protester contre la scandaleuse diminution des moyens.**

Pour la réussite de nos enfants, de nos élèves, pour notre réussite, l'Education Nationale ne doit pas subir la seule logique comptable mais au contraire elle a besoin de redevenir une priorité, tant pour les savoirs de base et les options, que pour tout autre moyen permettant de garantir à tous les élèves un enseignement de qualité.

MOTION SIGNEE PAR TOUS LES ELUS
Professeurs et ATOS
Parents et élèves